



**Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL**

**Siège social : rue du Luxembourg, 15 – 6900 Marche-en-Famenne**

**Courriel : [fewassm@gmail.com](mailto:fewassm@gmail.com) – N° BCE : 0680.919.907**

## **COMPTE-RENDU DEFINITIF DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12/12/17**

### **Présents :**

Geoffrey BLAFFART, Constance CORLOSQUET, Chantal DAMBLY, Michaël DEMELENNE, Catherine DUNGELHOEFF, Françoise GERARD, Gwenaëlle LEFEBVRE, Isabelle LINKENS, Sophie MEUNIER, Francis PITZ, Valérie SAMAIN, Benoit VAN TICHELEN

---

### **1. Approbation du PV du CA du 14/11/17**

Le PV du CA du 14/11/17 est approuvé.

### **2. AG du 12 décembre 2017 : réception des candidatures comme membres de l'AG de la FéWaSSM et comme membres du CA**

Constat d'une erreur dans la publication des statuts au Moniteur. 3 SSM présents à l'AG constitutive n'étaient pas encore membres (faute de mandats non obtenus à temps) mais ils ont été inscrits comme membres fondateurs dans les statuts. Ces SSM ont maintenant les mandats pour être membres et sont candidats pour faire partie de l'AG. Il est décidé de le signifier à l'AG et de corriger l'erreur.

Nous avons donc reçu les candidatures de 7 SSM :

- le SSM provincial de Mouscron
- le SSM l'Accueil
- le SSM du CPAS de Flémalle
- le SSM Psycho J
- le SSM Club André Baillon
- le SSM Accolade Généraliste
- le SSM Accolade Enfants

En ce qui concerne le CA, 2 administrateurs avaient annoncé leur démission. Il s'agit de Françoise Gérard (partant à la pension) et de Constance Corlosquet (quittant sa fonction au SSM de Seraing-Ougrée). Nous avons reçu 2 candidatures au CA : Alain Rosenberg du SSM Le Safran pour la province du Brabant Wallon et Salvatore Loria du SSM de Seraing-Ougrée pour la province *de Liège*..

Enfin, Valérie Samain (quittant le SSM Psy Chic) nous annonce sa démission du CA de la FéWaSSM. Nous l'annoncerons à l'AG mais comme nous n'avons pu prévenir les membres de l'AG, ce poste au CA pour la province du Hainaut restera vacant jusqu'à l'AG de juin 2018.

### **3. UNIPSO**

Sophie Meunier a recontacté l'UNIPSO après le dernier CA pour insister sur notre candidature comme membre. Nous n'avons pas encore de nouvelle officielle mais un écho selon lequel notre candidature n'aurait pas été présentée à l'AG de l'UNIPSO car le CA de l'UNIPSO n'aurait pas encore tranché sur notre admissibilité à l'AG.

En attendant, l'APOSSM devrait subsister pour que les SSM wallons aient une place à l'UNIPSO comme association d'employeurs.

L'APOSSM se prononcera à son prochain CA et sa prochaine AG.

### **4. Retour de la rencontre avec la Ministre Alda Greoli et son cabinet**

La délégation de la FéWaSSM a été reçue par Isabelle Demaret et Denis Henrart pendant toute la réunion. Madame Greoli était présente 15 minutes.

Nous avons présenté la FéWaSSM et les points préparés.

La Ministre est preneuse des demandes du terrain le plus rapidement possible. Nous pouvons faire des demandes de révision du décret à travers nos commissions.

Il y aura bien une révision du mode de financement. L'objectif est une simplification administrative. Nous pouvons faire des demandes mais il faudra rester dans les enveloppes.

Interrogée sur la vision politique des SSM par rapport à la note du KCE qui met les SSM en 2ème ligne, la réponse est que le « KCE n'est qu'une note, pas à prendre comme telle ni obligatoirement contraignante ». Le KCE n'aurait pas le pouvoir d'organiser les SSM qui dépendent des régions.

Ont également été évoqués les points suivants :

- demande de structurer les subventions facultatives
- retard des arrêtés ministériels *des subventions facultatives* (la Ministre est étonnée de l'apprendre)
- le Cabinet est conscient des contacts compliqués avec l'AVIQ
- le Cabinet est conscient des difficultés financières des SSM
- le Cabinet peut examiner une demande de subvention facultative de la FéWaSSM pour l'année 2018 (à rentrer au plus vite)
- le Cabinet continue de travailler au nouveau modèle de financement forfaitaire. Une note nous serait bientôt envoyée. Nous pourrions y réagir et leur envoyer nos remarques.
- Proposition de faire une tournante pour être représenté aux réunions de réseaux qui prennent du temps.

## **5. Retour de la rencontre avec Brigitte Bouton (AVIQ)**

La délégation de la FéWaSSM a été reçue par l'AVIQ.

La rencontre fut beaucoup plus clinique qu'avec le Cabinet. Une discussion eut lieu sur la précarité des usagers. L'AVIQ reconnaît que les SSM sont une offre unique en son genre mais ils devront évoluer. Nous avons insisté sur l'importance du travail dans la temporalité.

En ce qui concerne le financement, il sera forfaitaire. Mais comme il existe dans le CWASS toute une série de modes de financement forfaitaire différents, il faudra trouver le modèle qui conviendra le mieux aux SSM. Selon l'AVIQ, une enveloppe forfaitaire ne sera possible que si le budget actuel prévu pour les SSM est augmenté.

L'AVIQ partage l'avis du Cabinet selon lequel les SSM devraient participer en tournante aux réunions de réseaux.

L'AVIQ reconnaît que son organisation interne est actuellement très compliquée et pas encore stabilisée. Certaines nominations ne sont pas encore effectives. Il y aura encore des changements et de nouvelles directions. L'AVIQ veut développer de nouveaux outils informatiques.

Nous avons demandé l'organigramme avec les personnes de contact :

- Madame Longueville s'occupe des subventions,
- Madame Nunckovicz s'occupe du cadre,
- Madame Demarteau et Monsieur Bonarelli s'occupent des inspections.

L'AVIQ s'excuse des retards de paiement pour cette année 2017. Elle s'engage à ce que la notification des ANM 2017 arrive bientôt. Les enveloppes seront au moins égales à celles de 2016, voire indexées. Elle s'engage également à ce que les avances arrivent à temps en 2018. Le plus compliqué concerne les subventions facultatives. L'AVIQ et le Cabinet se renvoient la balle.

En ce qui concerne les obligations de droit *social* non couvertes par le subside, l'AVIQ s'engage à les faire passer au du Cabinet.

Enfin, en ce qui concerne le GDPR et les prescriptions électroniques, l'AVIQ peut soutenir de donner des moyens aux SSM pour l'informatisation des services. Il nous faudra estimer le coût de cette informatisation par un marché public des outils informatiques. A propos d'informatique, il n'est plus nécessaire d'utiliser le programme Easy Fiches ni d'envoyer les fiches vertes et roses. Ce qui compte est l'encodage des données demandées dans le RASH. Il faut continuer d'envoyer le PSSM et les fiches épidémiologiques.

Une prochaine rencontre avec l'AVIQ est fixée au 02/02/18. D'ici-là, il faudra travailler en commission administrative et financière

## **6. Retour des Commissions de travail**

La commission éthique et clinique a rassemblé une trentaine de personnes du terrain. La prochaine réunion est le 16/01/18. Nous travaillerons sur le texte sur l'identité des SSM et une présentation de la note du KCE sera faite par Pascal Minotte du CRESAM.

La Commission politique et stratégique travaillera sur le décret pour faire des propositions de modifications. Elle créera également un comité de vigilance pour travailler sur *toutes les informations qui concernent notre secteur d'où qu'elles émanent*.

Sa prochaine réunion est le 18/12/17.

La commission administrative et financière se réunit le 15/12/17 et validera le texte à envoyer au Cabinet *après validation par le CA*.

## **7. Mandat au CA du Crésam**

La FéWaSSM sera représentée au CA du CRESAM par le docteur Isabelle Schonne, Terry Ferrière ainsi que Benoît Van Tichelen.

## **8. Divers**

Sans objet.

Le CA est levé.